

COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'ACCA – ALTERNATIVE MINING INDABA (AMI) 2018

Publié le 15 février 2018

La Coalition africaine pour la redevabilité des entreprises (ACCA) félicite les organisateurs de l'Alternative Mining Indaba (AMI) pour le bon déroulement de la 9^e édition de l'AMI qui s'est tenue au Cap, en Afrique du Sud, du 05 au 07 février 2018 sous le thème : *Mettre les ressources naturelles au service des peuples ; vers des réformes juridiques, politiques et institutionnelles équitables.*

L'ACCA comprend la nécessité de créer un espace en faveur des organisations de la société civile africaine pour discuter autour des questions liées aux activités minières, à travers le partage d'expériences. C'est l'une des raisons pour lesquelles les membres du Comité de pilotage de l'ACCA en association avec quelques membres, ont participé à l'AMI. L'ACCA souligne l'impérieuse nécessité de mettre un terme au statu quo qui exclut la participation des représentants de la communauté dans les projets de développement résultant des activités minières.

L'ACCA relève avec inquiétude le fait que les activités extractives ont un impact négatif sur la vie, la santé et le bien-être des peuples, en particulier les femmes africaines habitant dans les zones minières. L'ACCA est préoccupée par la question liée à la sécurité des femmes dans les mines, y compris les impacts socio-économiques importants qui découlent des activités minières.

L'ACCA exhorte, donc, les sociétés minières à travailler de concert avec les communautés pour promouvoir le Consentement, libre informé et préalable (CLIP) avant, durant et après le déploiement des activités minières, afin d'assurer une indemnisation juste et équitable à tous ceux qui se trouvent affectés par l'exploitation minière.

L'ACCA remercie le Comité de pilotage de l'AMI de lui avoir offert un espace à travers lequel elle a pu présenter les résultats de sa recherche portant sur l'accès aux voies de recours durant une séance intitulée : *L'accès aux voies de recours (Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies).*

L'ACCA se réjouit d'une alliance plus forte avec le Comité de pilotage de l'AMI en vue d'un réseautage renforcé pour porter la voix des communautés impactées par l'exploitation minière au même titre que les activistes qui les défendent.

Pour de plus amples informations sur l'ACCA et toute question liée aux publications de l'ACCA, veuillez contacter Damian Oakes, à l'adresse électronique suivante : coordinator@accahumanrights.org

